

« La COP21 est **déconnectée de la réalité des PME** »

Entretien avec Marc Jacouton, président du Club PME et Climat du Global Compact France lancé le 3 septembre, et directeur relations extérieures et développement durable de CEPOVETT, un fabricant de vêtements professionnels.



Le Global Compact France lance son club PME et Climat. Pourquoi ?

Les PME sont importantes au sein du réseau français : sur les 1 200 entreprises signataires, 800 sont des petites et moyennes entreprises ! Il nous paraissait donc important, d'une part, de permettre de pousser le sujet climat auprès des PME et, d'autre part, de faire entendre leur voix à l'occasion de la COP21 car elles risquent d'être oubliées au profit des grands groupes. Or les PME sont la voix du terrain et des territoires. Elles sont aussi les fournisseurs de ces grands groupes. Et elles ont des actions à mettre en valeur. Elles ne peuvent pas rester simples observatrices de cet événement.

Que représente la COP21 pour les PME ?

Du point de vue des petites entreprises, la COP21 est un événement institutionnel qui ne leur est pas destiné. D'autant que cela se passe à Paris, loin des territoires où opèrent bon nombre de PME. C'est un événement déconnecté de leur réalité, de leur quotidien. Mais il doit justement servir de prétexte pour y faire entrer la question climatique. Notre objectif est de décentraliser cet événement

et de l'instrumentaliser pour mettre les gens en action, bien au-delà des 15 jours de négociations officielles.

Comment les PME prennent-elles en compte la question climatique ?

Le climat y est rarement traité en tant que tel. Il est plus traité dans une perspective globale de développement durable/RSE et s'inscrit dans une logique de compétitivité de l'entreprise. Plus encore que dans les grands groupes, il faut que l'entreprise y gagne économiquement.

Quelles sont les difficultés auxquelles elles sont confrontées ?

Ce sont les mêmes que pour la RSE en général. Dans les PME, les budgets qui y sont alloués sont très faibles. Il faut donc chercher à mutualiser les ressources, les moyens humains et le temps. Aujourd'hui, une PME ne peut pas faire l'impasse sur ces sujets en raison d'un manque de moyens. Investir dans la RSE et le climat, c'est une façon de se différencier, de créer de la valeur, de réduire ses coûts et de mobiliser ses collaborateurs !

L'objectif du club PME et Climat est donc d'aider les entreprises à surmonter ces

difficultés et de faire un travail de pédagogie. Une plateforme en ligne et des rencontres vont permettre aux membres d'échanger sur les bonnes pratiques mises en œuvre dans des entreprises de leur taille, de leur secteur ou d'un secteur d'activité complémentaire. Car les PME sont souvent seules sur leur territoire pour agir sur le climat.

Quelles sont ces bonnes pratiques ?

Lors du lancement du club, nous avons parlé de co-construction, de co-production, du fait aussi de faire financer les investissements dans les technologies ou process bas carbone par le client car il en tire une valeur ajoutée. Chez CEPOVETT par exemple, nos clients nous aident à payer la replantation d'arbres dans le cadre de notre compensation carbone. L'autre clé, c'est l'implication du dirigeant. Elle est absolument nécessaire pour donner l'impulsion et garder la dynamique.

Le club PME et Climat compte combien d'entreprises aujourd'hui ?

Nous sommes 9 entreprises fondatrices. Notre objectif est d'être 21 début 2016 et d'avoir 1000 solutions en stock à partager ! ■

Plus d'info sur www.pmedimat.globalcompact-france.org/